

NUMÉRO 4 - 4<sup>e</sup> trimestre 2014

CCI MORBIHAN

CCI SAINT-MALO FOUGÈRES

CCI RENNES

CCI QUIMPER CORNOUAILLE

**CCI MORLAIX**

CCI CÔTES D'ARMOR

CCI BREST

# BRETAGNE ÉCONOMIQUE

LE MAGAZINE DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE BRETAGNE

360°

TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE

## Le bâtiment à pied d'œuvre

47

### INITIATIVES

Ressources humaines :  
la CCI Morlaix vous accompagne

12/13

### PRISE DIRECTE

Le chèque cadeau  
« 100% Haut Finistère »

14

### TREMLIN

Thaléa-Formations : santé,  
social et services à la personne

**FIDUCIAL**

Artisans, commerçants, professions libérales, chefs d'entreprise et agriculteurs...

Simplifiez-vous l'entreprise avec FIDUCIAL, le partenaire de votre réussite

Une présence dans le Finistère Nord

**Brest** - Entreprises et Professions Libérales 02 98 42 44 50  
**Brest** - Entreprises 02 98 47 98 47

**Morlaix** - Entreprises et Professions Libérales 02 98 88 07 09

622 agences et 11 700 collaborateurs au service de ses 265 000 clients

www.fiducial.fr

**EDF Entreprises**

**En étant plus proche, on est plus efficace.**

**EDF Entreprises innove pour votre compétitivité**

Plus d'histoires d'entrepreneurs sur edfentreprises.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la!



**VU**

L'éleveur à bateau du port de Roscoff

D'une capacité de 50 tonnes - rare pour un port de plaisance en Bretagne - et doté d'une grue de levage de 2 tonnes, il a déjà, en 2014, mis au sec ou à l'eau plus de 600 bateaux!

**4/7 INITIATIVES**  
RH - la SARL Peder structure l'organisation de son entreprise

**8/11 360° BRETAGNE**  
Les CCI et la Région soutiennent la transition énergétique

**12/13 PRISE DIRECTE**  
Le chèque cadeau « 100% Haut Finistère » dynamise le chiffre d'affaires du commerce local

**14 TREMPLIN**  
Thaléo-Formations : une approche globale du soin

**15 TEMPS FORTS**  
L'agenda des événements à ne pas manquer ce trimestre

**L'idéologie interdit trop souvent de regarder la réalité en face...**

Les Français ne savent plus où ils en sont et, plus grave encore, ils ne savent plus où ils vont. L'incertitude face à l'avenir est la seule certitude ! Et ici, sur notre territoire ? Comment pouvons-nous dynamiser les potentiels de notre économie locale ? Comme nous l'avons toujours fait, par la proximité de la CCI territoriale avec son tissu économique, en estimant l'investissement à sa juste valeur. Certes, il faut rationaliser, mutualiser les interventions des CCI bretonnes. Mais aussi anticiper les évolutions pour soutenir la capacité des entrepreneurs du Pays de Morlaix et du Centre Finistère à relever ces nouveaux défis. Mutualiser ? Oui ! Mais pas à n'importe quel prix ! Nous ne devons pas perdre notre identité ! Nous ne pouvons pas nous laisser aller à un pot communautaire qui gâcherait ce qui a fait notre force des années passées : cette capacité de nos clubs, nos associations à créer des équipements structurants pour notre région à partir de nos ressources locales. Ceux qui n'ont rien à perdre parce que ils ne sont pas les seuls à profiter de nos équipements. Nous ne pouvons laisser profiter ceux-ci au travail de nos prédecesseurs, ce qui nous vaut aujourd'hui une autre assistance publique. Nous ne devons pas nous reformer ! Oui, nous nous devons de mutualiser. Mais nous ne devons pas en laissant partir nos équipements gérés, dans une gestion éphémère, par le seul travail de nos prédecesseurs et le nôtre ! La mutualisation efficace des CCI bretonnes ne pourra se fonder que sur la prise en compte pragmatique des réalités. L'optimisme ne se décreète pas. Il se mérite.

**Jean-Paul Chapalain**  
Président de la CCI Morlaix

Directeur de la publication : Alain Daher, président de la CCI Bretagne  
 Comité éditorial : Eric de Rancourt, directeur général de la CCI Bretagne (pages 8 à 11), Alain Meylan, directeur général de la CCI Morlaix, pour les pages territoriales et Patrick Leschep, président du groupe de travail Communication  
 Responsable de la publication : Chantal Le Thec, directrice communication CCI Bretagne  
 Rédactrice en chef : Christelle Hal, CCI Brest, christelle.hal@cci-brest.fr  
 Responsable éditorial CCI Morlaix : Marine Pout, responsable communication  
 Rédaction : La Compagnie des Ecritures, Veronique Maignani (CCI Bretagne)  
 Conception graphique et réalisation : Dynam'io  
 Photographes : Hervé Rioual, seul mention  
 Photographie de couverture : Simon Cohen, remerciements à Guille Construction  
 Publicité : Ouest Éditions 02 99 59 19 19  
 Sources F.R.E.C. CCI Morlaix / Enquête emploi au 31/12/2013  
 Observatoire des crises et faillites / Décembre, Juillet 2014  
 Observatoire de l'offre commerciale - Initiative Pays de Morlaix  
 Initiative CCI - Haut-Bretagne - CCTANT Analyse n°56 - 10e, 2012  
 ISSN : 2272-2580 - Impression : Calligraphy Print (Ca-Bonnabauerg)  
 Routage : Dora Routage - Dépôt légal : octobre 2014  
 Quantité : à 600 exemplaires  
 Bretagne Economique - CCI Bretagne - 1 rue du Général Guillaudot  
 CS 14627 - 35044 Rennes Cedex

**CCI BRETAGNE** **CCI MORLAIX**

**PEFC**



Vérification des expéditions site de Plozévet.

FOCUS

ACCOMPAGNEMENT RH

## La SARL Poder s'appuie sur ses ressources humaines

Convaincu que le capital d'une entreprise est fait des hommes qui la composent, Jean-Luc Poder s'est appuyé sur le programme RH de la CCI Morlaix pour structurer l'organisation de son entreprise.

En 1990, la vente de produits biologiques est encore balbutiante en France. Cette année-là, Jean-Luc Poder crée son entreprise à Mespaul pour répondre aux besoins de producteurs locaux désireux de vendre en gros leurs légumes biologiques, et, pendant cinq ans, assure en solo la commercialisation, la collecte des produits et la préparation des commandes. L'embauche d'un premier commercial booste le développement de l'entreprise. En 2010-2011, la SARL Poder compte une dizaine de salariés. L'arrivée de nouveaux producteurs induit une seconde phase de croissance.

« À ce moment-là, témoigne Jean-Luc Poder, j'ai ressenti le besoin d'être accompagné pour organiser et structurer l'entreprise ». Une conseillère de la CCI Morlaix fait alors, sur place, un constat approfondi de la façon dont le dirigeant gère ses équipes. À l'issue de la rencontre, Jean-Luc Poder s'inscrit à une session PBRH. « Ma formation en IUT m'avait donné des acquis très utiles, excepté dans le domaine de la gestion des compétences. Ça ne m'a pas trop handicapé tant que l'effectif tournait autour de dix personnes, avec un organigramme en réseau : tout le monde au même niveau, le patron multitâches au-dessus. Mais quand l'effectif a évo-

lué, le programme PBRH a répondu à une vraie nécessité. »

### CLARIFICATION DES PROCÉDURES

Plus encore que les réunions collectives du programme, Jean-Luc Poder a apprécié les accompagnements personnalisés, dans l'entreprise, avec la conseillère PBRH et un consultant bénévole, ancien DRH. Ensemble, ils formalisent l'organisation de l'entreprise : organigramme, règlement intérieur, fiches de postes établies avec les salariés. « Il y avait grand besoin de clarifier les missions et les domaines de compétences

de chacun : aujourd'hui, il n'y a plus de place pour l'interprétation, source de conflits. Je veille aussi à ce que chaque salarié puisse monter en compétence grâce à la formation », poursuit Jean-Luc Poder. « J'ai quant à moi beaucoup mieux organisé mon temps, mes disponibilités. J'ai appris à réserver des plages horaires pour mes salariés, afin de ne plus être sollicité à tout moment. Le cadre de fonctionnement de l'entreprise est posé, et j'occupe plus pleinement ma fonction de dirigeant, avec le recul indispensable pour le faire correctement ». La SARL Poder compte aujourd'hui 20 personnes. L'entreprise, déployée sur un deuxième site, commercialise chaque année 4 500 tonnes de 90 variétés de légumes bio, au fil d'une demande qui ne cesse d'augmenter, générant un développement que le dirigeant envisage sereinement, confiant dans une approche managériale qu'il s'est appropriée. ■

### LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT RH

- **PUBLIC**  
Entreprises de moins de 250 salariés.
- **DIAGNOSTIC GRATUIT**  
Entièrement pris en charge par la CCI Morlaix, le diagnostic RH dresse, en 2 jours d'intervention comprenant 1 à 2 entretiens avec le dirigeant, un état des lieux de la politique RH menée (organisation du travail, recrutement, formation, rémunération, gestion des compétences, ...) avec remise d'un plan d'actions.
- **ACCOMPAGNEMENT D'UN AN**  
La mise en œuvre du plan d'actions peut faire l'objet d'un accompagnement dans le cadre du programme PBRH+. Le programme comprend 5 jours de formation RH pour le chef d'entreprise (coût 1 500 € finançable par son Opcv, organisme paritaire collecteur agréé des fonds formation), et 5 demi-journées d'accompagnement individuel dans l'entreprise (coût 1 200 € pour les 5 séances).

CONTACT  
Mireille  
TOCQUER  
Pôle appui aux  
entreprises  
02 98 62 39 24  
mireille.tocquer  
@morlaix.cci.fr

## EN BREF

### Océaniques Restauration fête

Ses 20 ans  
Créée par Freddie Follou, cette entreprise cuisine à Carhaix les produits de la mer. Ses terrines et salades séduisent les grossistes de la restauration hors foyer et les fournisseurs de traiteurs et restaurateurs. Pour ses 20 ans, Océaniques Restauration, qui connaît une croissance à deux chiffres, revêt son logo, son site internet, et part à la conquête des marchés européens.

Voiles Océan à bon port  
Voiles, gréements, sellerie... L'entreprise fondée par Stéphane Gressat en 2005 s'occupe de tout ce qu'il y a au-dessus de la coque d'un bateau. Voiles Océan, également présente à Brest et Concarneau, s'est installée au port de Roscoff en début d'année. Pari gagnant : ce service de proximité a été très apprécié des plaisanciers et régatiers. Un atout de plus pour le port !

Les nouveaux innovants du Lily Centre  
Fabien Lardière a repris il y a deux ans la franchise Lily Center marchand. Il a investi dans un magasin de 200 m<sup>2</sup> à Plozévet. Fabien Lardière a repris le Lily Center marchand de son père. Il a investi dans un magasin de 200 m<sup>2</sup> à Plozévet. Son conseil avisé a permis de trouver une bonne place sur un marché encore nouveau.

### FAIT ICI

## Océmer met en valeur les produits de la mer



À Carantec, Océmer conçoit et réalise des viviers à crustacés, et toute une gamme de mobiliers de présentation attractive et ludique pour les produits de la mer.



L'entreprise, fondée en 1990, a été reprise début 2008 par Thierry Gagnère. Depuis, chiffre d'affaires et nombre de collaborateurs progressent régulièrement. « Notre offre correspond bien à l'esprit du moment, qui valorise le produit frais, vivant », considère le dirigeant. Fabriqués intégralement à Carantec, les viviers et barques d'animation d'Océmer sont implantés partout en France auprès des professionnels des produits de la mer : pêcheurs, mareyeurs, poissonneries, grandes et moyennes surfaces et, de plus en plus, des restaurateurs. « Au-delà de l'effort particulier porté sur le design

des produits, notre travail s'est beaucoup axé sur l'ergonomie et la robustesse d'équipements soumis à de rudes contraintes », explique Thierry Gagnère. Océmer a notamment mis au point un procédé exclusif de circulation et de filtration de l'eau qui apporte de nombreux avantages aux utilisateurs en réduisant efforts, temps de travail et pertes en marchandises.

Et demain ? « L'utilisation de logiciels 3D nous a ouvert de nouvelles perspectives dans la conception d'équipements sur-mesure. Le marché export semble aussi prometteur. Nous espérons encore progresser », conclut le dirigeant. ■

Océmer  
Z.A. de Kérinec  
29600 Carantec  
02 98 78 52 55  
www.ocemer.com

### FIL ÉCO



29 750

salariés travaillant au sein d'entreprises (IRCS) sur la circonscription de la CCI Morlaix.



84

zones d'activités présentes sur le pays de Morlaix.



11 100

salariés travaillant au sein de 24 200 entreprises au sein de 1 000 entreprises.

## ENSEMBLE

LE FONDS D'INTERVENTION D'URGENCE

## Un nouveau « prêt croissance » pour l'emploi

Initiative Pays de Morlaix et Initiative Cob proposent aux entrepreneurs un nouveau prêt d'honneur : le prêt croissance. Avec le soutien du fonds d'intervention d'urgence de la CCI Morlaix.



Étude des projets - Comité d'agrément Initiative Pays de Morlaix

L'expérience des plateformes Initiative Pays de Morlaix et Initiative Cob le prouve : l'obtention d'un prêt d'honneur attribué par leur comité d'agrément (composé d'experts locaux - entrepreneurs, banquiers, experts-comptables, élus et techniciens des services économiques des collectivités) déclenche l'obtention de prêts bancaires, avec un effet levier allant de 7 à 9. Un prêt plateforme de 10 k€, par exemple, peut déclencher un prêt bancaire de 70 à 90 k€. « Mais nous ne pouvons aider les dossiers qui n'étaient ni des reprises, ni des créations », remarque Marcel Cevaer, président d'Initiative Pays de Morlaix. « Or certaines jeunes entreprises du territoire entrent en période de crois-

sance, avec de gros besoins en financement pour investir dans du matériel, des locaux, du personnel. Trois ans d'existence sont un peu insuffisants pour rassurer un banquier - les entrepreneurs ont besoin d'un coup de pouce pour lever des fonds bancaires. Nous nous sommes donc tournés vers différentes structures pour constituer un fonds supplémentaire dédié aux entreprises en développement ».

### MAINTIEN ET CRÉATION D'EMPLOIS

Pour leur permettre de proposer ce prêt croissance, la CCI Morlaix a abondé les deux plateformes de 100 000 € chacune. D'autres instances ont participé à la constitution des fonds, notamment la Caisse des Dépôts, les communautés de

communes et les banques, une vraie solidarité de territoire, particulièrement précieuse dans le contexte actuel. Car c'est avant tout pour bénéficier à l'emploi que le prêt croissance a été institué. Ce prêt d'honneur sans garantie et à taux zéro est attribué selon des modalités qui peuvent différer d'une plateforme à l'autre : de 30 000 € à 30 000 € pour une entreprise d'au moins un an pour Initiative Cob, de 8 000 € à 40 000 € pour une entreprise d'au moins trois ans pour Initiative Pays de Morlaix. Mais le maintien des emplois existants et la création de nouveaux emplois sont des critères communs et incontournables d'attribution. Chaque associé d'une même entreprise peut faire appel au prêt croissance pour renforcer ses apports personnels. Une entreprise de Tauté en a déjà bénéficié, un dossier d'attribution est à l'étude à Suzon, de plus autres en centre-ouest Bretagne. ●

CONTACT  
Marina MELIÈRE / Initiative Pays de Morlaix  
T 02 98 15 11 22 - marina.meliere@eggle.morlaix.fr  
Sébastien ÉCHARDOUR / Initiative Cob  
T 02 98 99 34 18 - sebastien.echardour@morlaix.cci.fr

## PAROLE D'EXPERTS



### Un point relais Afnor à la CCI Morlaix

Un recueil de bonnes pratiques. Les normes ne sont pas que des contraintes, loin de là - seules 1 % des normes éditées par l'Afnor sont d'application obligatoire. Alors, à quoi sert une norme ? Une norme est conçue par un collectif d'experts en leur domaine. Ensemble, ils définissent une liste de recommandations à appliquer. Par exemple pour sécuriser un commerce\* ou pour gérer sur internet des

avis de consommateurs\*\*, ou un lave-vaisselle qui ne soit pas « aux normes », mais qui en voudra ? Gage de qualité, le suivi de normes facilite ainsi la vente d'un produit, d'une prestation de service, la réponse à un appel d'offres, le dépôt d'un brevet et aide en tout point à améliorer son activité. Bonne nouvelle ! Il n'est plus besoin d'aller à Rennes pour consulter gratuitement l'ensemble de ces normes (dont les DTU). L'Afnor a créé un second point relais en Bretagne, à la CCI Morlaix.

Un gage de qualité pour le client. Les recommandations d'une norme portent aussi bien sur des produits, des procédés, des méthodes de mesure et d'essais, des systèmes d'organisation. Suivre les recommandations d'une norme permet de définir un niveau de qualité, de sécurité, de compatibilité, de moindre impact environnemental des produits, services et pratiques. Certes, on peut construire une

table de deux mètres de haut, ou un lave-vaisselle qui ne soit pas « aux normes », mais qui en voudra ? Gage de qualité, le suivi de normes facilite ainsi la vente d'un produit, d'une prestation de service, la réponse à un appel d'offres, le dépôt d'un brevet et aide en tout point à améliorer son activité. Bonne nouvelle ! Il n'est plus besoin d'aller à Rennes pour consulter gratuitement l'ensemble de ces normes (dont les DTU). L'Afnor a créé un second point relais en Bretagne, à la CCI Morlaix.

\* norme XP CEN/TS 14383-4 : prévention de la malveillance - urbanisme et conception des bâtiments - partie 4 : commerces et bureau

\*\* norme NF 274-501 : avis en ligne de consommateurs - principes et exigences portant sur les processus de collecte, modération et restitution des avis en ligne de consommateurs

### RELAIS AFNOR : MODE D'EMPLOI

Les normes Afnor sont gratuitement consultables (mais pas imprimables) sur un ordinateur dédié au centre de documentation de la CCI Morlaix, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Prenez rendez-vous, de façon à être accompagné par une personne qui vous aidera à manipuler le logiciel de recherche. Vous pourrez ensuite, si vous l'estimez nécessaire, acheter auprès de l'Afnor le texte intégral des normes qui vous intéressent.

Si vous ne connaissez pas l'initiale des normes qui concernent votre activité ou votre projet, contactez préalablement l'Anst à la CCI Bretagne (02 99 25 41 25 ou [anst@bretagne.cci.fr](mailto:anst@bretagne.cci.fr)) qui vous indiquera les références utiles.

CONTACT  
Nicole LEROUX / Point Afnor CCI Morlaix  
02 98 62 39 46  
[nicole.leroux@morlaix.cci.fr](mailto:nicole.leroux@morlaix.cci.fr)

**AGENCEMENT PAUL CHAMPS**

Winnisse - Suite Best WESTERN (Pr. Jean de Mont)

Cogédis (Hall d'accueil - expertise comptable)

Collège de Cornouaille (Accueil club house)

**Agencement Paul Champs**  
ZAC de Saint-Thudon - 15 rue Jacqueline Auriol  
29490 GUIVAPAS (Brest)  
Tél. 02 98 46 37 46  
Fax : 02 98 80 61 10  
[www.agencement-paul-champs.com](http://www.agencement-paul-champs.com)

**FIDACEM** EXPERTISE AUDIT

Experts-Comptables, Commissaires aux comptes

Expertise comptable / Audit  
Aide à la création et reprise d'entreprise

gestion comptable, fiscalité, gestion sociale  
conseils en matière patrimoniale  
conseils en création et reprise d'entreprise  
évaluation, audit...

Nous nous engageons à toujours vous apporter les meilleurs conseils.

Morlaix, 4 pl Charles de Gaulle - Tél. 02 98 15 10 99  
Lannion, 1 rue Jules Massenet - Tél. 02 96 37 01 43  
Tréguier, ZA de Kerfolic - Tél. 02 96 92 41 51  
[www.fidacem.com](http://www.fidacem.com)

24 entreprises financées et 57 emplois créés ou maintenus grâce à l'action d'Initiative Pays de Morlaix

23 entreprises financées et 45 emplois créés ou maintenus grâce à l'action d'Initiative COB

GRAND ANGLE

LE BÂTIMENT

# Moteur de la transition énergétique

Si la raison première d'engager une transition énergétique est le maintien de conditions environnementales optimales, la CCI Bretagne et le conseil régional sont convaincus que l'économie, l'emploi et le social en tireront des bénéfices. C'est pourquoi une mission Transition énergétique a vu le jour, axée principalement sur la performance énergétique dans le bâtiment.

Le Conseil des ministres a adopté le 30 juillet dernier le projet de loi sur la transition énergétique. Les débats viennent de débiter mais les grandes lignes sont connues. En 2030, la part des énergies renouvelables devrait atteindre 32 % du bilan énergétique, les émissions de gaz à effet de serre devraient baisser de 40 %, par rapport à 1990 et la consommation d'énergies fossiles diminuer de 30 %.

### UN NOUVEL ÉLAN EN FAVEUR DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement invoque un plan de soutien « de 10 milliards d'euros sur trois ans » qui comprend « des moyens d'agir pour les particuliers, les entreprises et les territoires ». Des appels à projet pour 1,5 milliard d'euros seront financés au moyen d'une dotation au nouveau Fonds national de la transition énergétique et de la croissance. Dans le détail, le projet de loi prévoit surtout des mesures en faveur du logement afin de « renforcer les avantages fiscaux pour la rénovation énergétique des bâtiments ».

### UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR

« La Bretagne ne peut pas passer à côté d'une telle opportunité », estime Hugues Vanel, président de la fédération française du bâtiment en Bretagne. Le secteur représente 20 000 entreprises et 60 000 salariés. Avec 7,5 milliards d'euros de CA (dont la moitié issue de la rénovation), le « Bâtiment » réalise à lui seul 9 % du PIB breton. Depuis 8 ans, nous avons perdu plus de 6 000 emplois. En 2014, nous ne constatons pas de nouveau décrochage de l'emploi. Cependant, sur un an, l'activité accuse une baisse de 30 % dans le neuf - du jamais vu depuis 1989 ! En fin d'année, nous aurons construit 16 000 logements alors que les besoins sont estimés à 25 000. En matière de construction durable, le potentiel de résidences à réhabiliter énergétiquement en région s'élève à 1 million. La Bretagne doit donc se positionner parmi les pionniers de la transition énergétique de manière à soutenir l'activité dans le bâtiment, accroître les compétences et accélérer l'innovation en matière de performance énergétique. « Pour ce faire, la FFB attend beaucoup du Gouvernement et des mesures fiscales annoncées dans le neuf mais aussi dans le projet de loi sur la transition énergétique. Elles devront être fortes et rapides

pour lever les freins financiers pesants sur les propriétaires privés et publics et les inciter à passer à l'acte de rénovation.

### UN DÉFI MAJEUR

Le parc immobilier (logement, bâtiments tertiaires, agricoles et industriels) est le principal secteur de consommation d'énergie en Bretagne. Il est responsable de 23 % des émissions régionales de gaz à effet de serre (GES), et de 45 % des consommations énergétiques régionales. Initié dès 2013 par la Région, le Plan bâtiment durable breton s'est fixé des objectifs ambitieux à l'horizon 2020, en adéquation avec les ambitions nationales. « Aujourd'hui, le Gouvernement s'appuie sur les Régions pour accélérer la transition énergétique dans les territoires », souligne Dominique Ramard, président de la commission environnement au sein du conseil régional. En Bretagne, en partenariat avec l'Ademe nous allons financer et déployer plusieurs plateformes de rénovation énergétique des logements. Ces plateformes ont vocation à accompagner le particulier dans son projet de rénovation de l'amont à l'aval. Définir et concevoir le projet, consultation et sélection des



**Patrick Lescop,**  
président de la  
commission Développement durable  
à la CCI Bretagne

## PAROLE D'ÉLU « Vers une économie plus sobre »

« Il est temps d'abandonner le logiciel qui nous fait réfléchir aux questions énergétiques par le bout de la production. Il faut se mettre à penser d'abord en termes d'usages plutôt que de ressources. On le sait, celles-ci sont largement insuffisantes. La meilleure sécurité, c'est d'en consommer moins, et d'abord au moyen de la rénovation énergétique des bâtiments. C'est un chantier qui a du sens et qui est efficace rapidement, notamment en termes de création d'emplois. C'est pourquoi, désireux d'avancer et partager la même vision de la Bretagne économique que la Région, nous avons lancé une mission d'études visant à déterminer la structure juridique d'une future société régionale de tiers financement. Elle permettra en terme d'aider la filière du bâtiment à se structurer vers la performance énergétique. »

entreprises, élaboration du plan de financement, réalisation des démarches administratives, coordination, exécution et réception des travaux, suivi des consommations d'énergie, il s'agit de faciliter le passage à l'acte du propriétaire. Investir dans son logement doit redevenir une exigence. »

situation économique dégradée et d'un manque de confiance général. « Les aides existantes que l'État accorde à l'amélioration de l'habitat notamment via l'Anah (43 millions d'euros versés en 2014) ne suffisent pas à relancer la filière rénovation et en faire une priorité auprès du public. Il faut mieux faire connaître les dispositifs complémentaires comme le crédit d'impôt ou les éco-prêts à taux zéro. Aujourd'hui, il faut rassurer les banques sur la capacité des ménages à rembourser les

### NOUVEAUX INSTRUMENTS FINANCIERS

L'État avec volontiers que la problématique du financement est loin d'être réglée, du fait de la

15 000 euros nécessaires en moyenne à l'amélioration de son logement. La mission transition énergétique, que nous portons avec la CCI Bretagne, doit permettre en terme de définir l'ingénierie financière qui soutiendra cet investissement par le propriétaire. Les banques devront être des partenaires de premier ordre aux côtés de la puissance publique que nous représentons. Le besoin de rénovation du parc breton est immense et les situations de précarité énergétique ne cessent de croître. Il est urgent d'agir.



### LE TIERS FINANCEMENT : UN OUTIL PERTINENT

Les modalités classiques de financements publics et privés de la rénovation énergétique dans le bâtiment ne permettant pas le déploiement attendu de la transition énergétique, le conseil régional et la CCI Bretagne ont pris les devants. Ensemble, ils ont lancé une

étude sur la faisabilité d'une structure de programmation et de tiers-financement à l'échelle régionale. C'est tout l'objet de la mission « Transition énergétique » portée par Gwenaelle Hamon, chef de projet basée à la CCI Bretagne, vice-présidente à Rennes Métropole de 2008 à mars 2014.

« Il n'est pas facile d'amener son logement à un bon niveau de performance énergétique, quand il faut déboursier la part des travaux avant de récolter les économies d'énergie explicite. L'investissement payé est donc incertain. Son intérêt, tel que le définit la Loi ALUR du 30 janvier 2014, est au moins de deux ordres. Il s'appuie, tout d'abord, sur une approche intégrée de la rénovation énergétique. Un tiers de confiance propose aux porteurs de projet (ménage, copropriété, entreprise, collectivité...) un accompagnement de « A à Z » : audit, travaux, aide au montage financier, contrôle des travaux et des performances énergétiques. Il vise, par ailleurs, à proposer des modalités innovantes de financement intégrant les certificats d'économie d'énergie (CEE), les économies d'énergie et des outils tels que les fonds de garantie pour améliorer les conditions de financement. Dans tous les cas, il doit permettre une massification des investissements et la mise en œuvre de projets ambieux. » L'amélioration de la performance énergétique du bâtiment est garantie contractuellement par un Contrat de performance énergétique (CPE).

### DES RETOMBÉES POUR LES ENTREPRISES ET L'EMPLOI

À terme, il s'agit aussi de donner du travail aux entreprises du territoire qui seront sollicitées pour réaliser ces nouveaux programmes de transition énergétique. « L'objectif que nous nous sommes fixés à l'horizon 2020 est de financer 45 000 rénovations par an pour un volume d'emplois estimé à 15 000 ETP », précise Dominique Ramard. Il s'agit aussi de former les TPE/PME pour qu'elles se voient attribuer la moitié du montant garanti de l'investissement (100 % de soutien pour 100 % de travaux éligibles) aux entreprises locales. Il faut dire que dans 11 des 22 départements du secteur, il n'existe aucun plan d'accompagnement de l'économie bretonne. »

**10 000** nombre de logements rénovés /an en Bretagne

**50%** du bâti existant en Bretagne date des années 1950 à 1975

**77%** c'est la part du chauffage dans les consommations énergétiques des logements en Bretagne

**12%** des propriétaires occupants bretons sont en situation de précarité énergétique

**9%** part du secteur du bâtiment dans le PIB breton (11 % des emplois)

POINT DE VUE



Alain Daher  
Président de la CCI Bretagne

### Ne pas casser l'outil économique des territoires

D'un côté, le Gouvernement reproche aux CCI d'être riches, de l'autre, les CCI crient au démantèlement de l'économie sur les territoires. Que faut-il comprendre ? Il faut bien distinguer deux choses dans ce qui nous arrive : tout d'abord, les prélèvements confirmés en septembre par le Gouvernement consistent en une baisse de nos ressources fiscales de 37 % en trois ans, ce qui est déjà considérable. Cette baisse, bien qu'elle oblige le réseau à des remises en cause très importantes, allège la fiscalité des entreprises. Cet effort est déjà beaucoup plus important que l'effort demandé aux collectivités. Or, à cet effort sans précédent, l'Etat rajoute une 2<sup>e</sup> décision, de nature très différente : le projet de loi de finances prévoit de ponctionner en 2015, 500 millions d'euros directement sur les fonds de roulements de certaines CCI, pour financer le déficit des finances publiques.

Quelles conséquences directes peuvent avoir ces arbitrages sur le développement économique des territoires ? Les effets sont potentiellement dévastateurs. Au contraire de l'Etat, les CCI avaient pris l'habitude, depuis des années, de financer sagement leurs projets de développement. Qu'il s'agisse de campus pour l'apprentissage, d'équipements portuaires, de plateformes financières pour la création et la reprise d'entreprises ou de tout autre outil de développement économique, les CCI ont optimisé le recours à l'emprunt et l'adossent à des fonds de roulement normalement constitués. Or une ponction aussi énorme détruit totalement l'activité et son financement. Les conséquences de cette précipitation vont se reporter sur les collectivités, si les CCI sont empêchées de porter financièrement les investissements. Les collectivités devront reprendre des déficits, alors qu'elles ont des problèmes de financement !

Quel message souhaitez-vous adresser aux chefs d'entreprise bretons ? Mon message est double. Dans le contexte actuel, il nous faut poursuivre et accélérer les réformes engagées, pour faire plus avec moins. C'est le lot de toutes les entreprises, et c'est le défi auquel nous sommes tous collectivement confrontés. Mais, 2<sup>e</sup> message, il nous faut nous battre avec la dernière énergie pour éviter cette ponction sur les fonds de roulement. Certes, elle est inscrite dans le projet de loi, et si la loi est votée, nous l'appliquerons. Mais cette mesure est tellement choquante pour des chefs d'entreprise, contre-productive en termes d'aménagement du territoire et inique dans ses modalités d'application, que nous devons utiliser tous les recours légaux pour en contester l'application. Je m'y emploie personnellement, et je compte vivement sur l'implication de tous pour peser dans les débats. ■

EN BREF

**TRANSITION ÉNERGÉTIQUE: DES FORMATIONS CIBLÉES PROPOSÉES PAR LES CCI BRETONNES**  
Une nouvelle offre régionale de formation en matière de transition énergétique vient de voir le jour. Organisée par les CCI bretonnes et coordonnée par l'Institut régional de ressources en formations techniques & énergies renouvelables (Irtec-Quimper), elle se décline en une vingtaine de modules de 2 ou 3 jours (environnement, mobilité, bâtiment durable ou énergies renouvelables). S'adressant aux dirigeants et salariés d'entreprises, ces formations seront dispensées à partir de 2015. Renseignements et inscriptions auprès du service formation de votre CCI territoriale

**LA "MALLETTTE DU DIRIGEANT" TROIS JOURS D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES TPE-PME**  
À l'initiative de l'Agefice, organisme de formation professionnelle à destination des chefs d'entreprise, les 7 CCI territoriales de Bretagne proposent, à leurs ressortissants non salariés ainsi qu'à leurs conjoints, une formation inédite adaptée à leurs besoins. « La Mallette du dirigeant » est une formation sur 3 jours avec accompagnement qui permet aux chefs d'entreprise d'établir un diagnostic de leur activité et mettre à leur disposition les outils concrets de gestion (tableaux de bord...). Prévue jusque fin 2014, cette formation spécifique peut être complétée en e-learning. Renseignements et inscriptions auprès du service formation de votre CCI locale.

**VENTE EN DÉTACHE: PROCÉDURE ÉLECTRONIQUE OBLIGATOIRE POUR LES COMMERÇANTS**  
À l'initiative des Douanes, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la procédure « papier » de la vente en détail auprès des clients résidents à l'étranger est remplacée par une procédure dématérialisée (électronique obligatoire) ! Seuls les bordereaux de ventes à l'exportation émis via « PABLO-1 », comportant un code-barres ainsi que le logo de la téléprocédure, pourront être remis aux voyageurs bénéficiant de la détaxe. <https://pro.douane.gouv.fr>

**LE .BZH, UN ATOUT POUR LES ENTREPRISES**  
Le nom de domaine en .bzh est désormais officiel. Les entreprises, les collectivités et un peu plus tard les particuliers vont pouvoir bénéficier de cette inscription et disposer d'adresses mails et de sites Internet en .bzh, une façon de plus de s'identifier à la région Bretagne. Plus concrètement, cet outil s'adresse aux entrepreneurs pour développer de nouveaux services de proximité et ainsi afficher leur identité aux couleurs de la Bretagne. Le .bzh sera à terme reconnu comme extension géographique au même titre que celle d'un pays. Les sites en .bzh ressortiront donc en priorité dans les requêtes liées à la Bretagne. Contact : [www.bzh](http://www.bzh)

ENJEUX

7<sup>È</sup> ÉDITION DE LA SEMAINE DES ENTREPRISES DE SERVICES B TO B

## Les TPE, en quête de visibilité

Les entreprises de services B to B ont un rôle primordial dans le développement économique des territoires. En Bretagne, ce secteur compte 25 000 établissements et 200 000 salariés bretons\*. Chaque année, les CCI de Bretagne leur consacrent un semaine spécifique. L'édition 2014 se déroulera du 17 au 21 novembre.



### Youston, lauréat des Trophées de l'innovation : « l'occasion de faire parler de soi »

« Comme beaucoup de start-up, explique Alain d'Évulvie, co-dirigeant de Youston, nous sommes sur un marché où personne ne nous attend. Nous avançons dans un univers de très grande incertitude. De ce fait, nous devons démontrer auprès de tous nos clients potentiels que notre offre a de la valeur, qu'ils ont besoin de nous. » Créée en 2011 à Lorient, Youston propose sur le web un bouquet de services qui permet à toute entreprise, de réagir très vite pour faire face aux situations de crise. Primée aux derniers Trophées de l'Innovation organisés par la CCI du Morbihan, la start-up a séduit le public grâce à la simplicité de son offre totalement dématérialisée. « Notre bouquet de services permet à tout dirigeant de se mettre en ligne rapidement en situation d'analyse de la croissance et ensuite de passer son écran, opérer via internet, qui peut multiplier le levier. » Sans oublier le fait que le dirigeant ne doit pas créer, ni payer, ni louer. Financer de nombreux « start-up » économiques. Aujourd'hui, pour les entrepreneurs, il existe de nombreuses pistes sur le Web pour développer son activité et améliorer l'expérience client. Le conseil en entreprise doit être vraiment les progrès réalisés à la situation et les retours de ce parti des utilisateurs.

Comment être visible sur son marché quand il n'y est une entreprise de services B to B parmi les 25 000 implantées en Bretagne ? Cette problématique, au cœur des stratégies de développement des petites entreprises, constituera le fil rouge de cette nouvelle édition de la semaine des services B to B. Pour David Cabedoce, président du groupe régional services de la commission Services au sein de la CCI Bretagne, « il est indispensable de se fédérer, d'intégrer des réseaux existants ou de se rapprocher de sa CCI. Une telle démarche permet d'avoir une plus grande visibilité institutionnelle et ainsi de pouvoir, à terme, bénéficier d'appuis de professionnels ou d'experts. Aujourd'hui, tous les chefs d'entreprise doivent innover en continu. »

**COMMENT SE FAIRE CONNAÎTRE.** Parmi les nombreuses actions déployées par les CCI de Bretagne et venant en appui au développement de la notoriété des TPE, l'annuaire Clic Services Bretagne\*\* est un outil gratuit en ligne qui référence 25 000 entreprises de services B to B. Il attire 45 000 visiteurs par mois et permet

à l'entreprise de sortir en première page, devant les pages jaunes. « Un tel référencement assure une belle vitrine pour les TPE/PME. La dynamique des réseaux est aussi une démarche activement soutenue par les CCI. Par leur intermédiaire, les dirigeants peuvent plus facilement cibler puis intégrer leurs correspondants aux objectifs recherchés. Un tout nouveau guide, édité par le Journal des Entreprises sous le patronage de la CCI Bretagne, et recensant l'ensemble des réseaux d'entreprises en Bretagne, sera d'ailleurs dévoilé à Quimper, le 17 novembre, à l'occasion du colloque de lancement de la semaine des services aux entreprises. Dans les jours qui suivront, seront organisés au sein de chaque CCI, des rendez-vous thématiques et des événements : à tous les dirigeants d'échanger expériences et bonnes pratiques sur ces problématiques\*\*\*. Le Web comme moyen privilégié pour se faire connaître sera un des thèmes majeurs abordés. ■

\* Repères économiques n°10. Les services aux entreprises, mai 2014, CCIIR.  
\*\* [www.clic-services.bretagne.com](http://www.clic-services.bretagne.com)  
\*\*\* Programme et inscription sur [www.semaine-entreprises-services.com](http://www.semaine-entreprises-services.com)

Pour les lecteurs de Bretagne Économique, Youston met en pratique sa méthode en : « nous proposons de bacheliers universitaires et faire part de votre réussite » d'être au service de vos clients. Vous pouvez nous écrire à [alain@youston.com](mailto:alain@youston.com)

8 contrats d'apprentissage sur 10 en Bretagne concernent un premier niveau de formation CAP-BEP ou bac

50% des entreprises bretonnes ayant recours à l'apprentissage ont moins de 5 salariés

1/3 de la valeur ajoutée créée dans la région est produite par les services B to B

4 entrepreneurs sur 10 qui se créent en Bretagne relèvent du secteur des services aux entreprises

Le chèque cadeau « 100 % Haut Finistère » dynamise le chiffre d'affaires du commerce local et propose aux entreprises un moyen avantageux d'augmenter le pouvoir d'achat de leurs salariés.



Isabelle Tounguy vice-présidente commerce de la CCI Morlaix.

SUR LE TERRAIN

LE CHÈQUE CADEAU « 100% HAUT-FINISTÈRE »

## Nos emplettes sont nos emplois

Depuis bientôt un an, des stickers roses, verts, fleurissent aux vitrines des commerces adhérents : ils signalent les commerces qui acceptent les chèques cadeaux « 100 % Haut Finistère » comme moyen de paiement. À ce jour, 450 commerces des 61 communes du pays de Morlaix ont décidé de jouer le jeu : une des clés du succès rencontré par l'opération ! Il était en effet important d'avoir une offre suffisamment large pour que l'opération intéresse les PME, comités d'entreprises, agriculteurs, professions libérales, établissements de santé, collectivités locales et particuliers susceptibles d'acheter des chèques cadeaux.

Initiée par la CCI Morlaix, l'opération s'est construite en collaboration avec la Fédération des unions commerciales et artisanales du Haut

Finistère, les 24 unions commerciales et l'association de promotion des marchés. Le soutien financier de l'Odessa, du Crédit agricole et de la chambre de métiers et de l'artisanat du Finistère ont accompagné l'important engagement financier et humain de la CCI Morlaix.

### LES BONNES RAISONS D'ADHÉRER

Les commerces adhérents s'acquittent auprès de la CCI Morlaix d'un droit d'entrée, demandé une fois pour toutes, dont le montant dépend de la surface de vente. Leurs noms et adresses sont alors répertoriés sur une liste, classée par commune et par domaine d'activités. Toute personne recevant une pochette de chèques cadeaux reçoit en même temps la liste des commerces adhérents. Les commerces se font ainsi connaître

auprès d'une nouvelle clientèle, à l'échelle du pays de Morlaix. Ils bénéficient d'une communication mutualisée de grande ampleur : affichage, articles et annonces presse, annonces cinéma, émissions et annonces radio, stickers de vitrine, site internet. Le but de l'opération est clair : il s'agit de développer le chiffre d'affaires des commerçants, artisans et services de proximité en limitant l'évasion commerciale.

### UNE GRANDE SIMPLICITÉ D'USAGE

L'usage du chèque cadeau est simple. Les adhérents rémunérés en chèque cadeau sont remboursés par la CCI, avec des frais de gestion à taux particulièrement attractif si le commerce ou l'artisan adhérent à l'union commerciale de sa commune (ou s'il n'y a pas d'union commerciale sur sa commune). Il s'agit

là de saluer le travail des unions commerciales, dont tous les commerçants bénéficient. Et de pousser à l'adhésion aux unions : seul le collectif permet d'envisager de grandes opérations commerciales. Pour les acheteurs du chèque cadeau, c'est encore plus simple : les chèques se commandent sans frais auprès de la CCI Morlaix, en indiquant le nombre de pochettes, leur valeur et l'événement concerné (Noël, rentrée scolaire, etc.). La CCI Morlaix imprime sur les chèques le nom de l'entreprise, celui de l'événement, la date de validité du chèque (un an après émission) et sa valeur (5 € ou 10 €). Le commanditaire n'a plus qu'à distribuer les pochettes à ses salariés. Pour éviter toutes charges sociales, le montant maximum d'une pochette de chèques ne doit pas dépasser 155 € en 2014, par salarié et par événement.

## PAROLE D'ÉLU

« Adoptons la "locale attitude" ! Utiliser le chèque cadeau, c'est soutenir à la fois le commerce local, l'emploi mais aussi l'environnement, parce qu'il s'agit de commerces de proximité. »

### DEUX COULEURS EN FAVEUR DES PETITS COMMERCES

Toute commande de chèques cadeaux, à l'exception des événements concernant les enfants, est honorée à 40 % en chèques roses et 40 % en chèques verts. Les surfaces commerciales supérieures à 450 m<sup>2</sup> signalées par une petite pastille sur la liste des adhérents et par un sticker vert en vitrine acceptent uniquement les chèques verts. Les surfaces commerciales inférieures à 450 m<sup>2</sup>, signalées par un sticker rose et vert, acceptent les deux. Les chèques ont deux valeurs faciales, 5 € et 10 €, de façon à pouvoir être utilisés encore plus facilement.

Le chèque cadeau « 100 % Haut Finistère » est une opération de territoire positive à tout point de vue, qui permet à chacun de participer au dynamisme économique local, de contribuer à préserver les emplois et l'activité du pays de Morlaix, et de s'engager dans une démarche de développement durable en favorisant les achats de proximité. ■

### C'EST LE MOMENT DE COMMANDER !

Saint-Nicolas, Noël des salariés et des enfants (16 ans maximum), rentrée scolaire, mariage, paës, naissance, départ en retraite, fête des mères, fête des pères, Sainte-Catherine... chacune de ces dates agréées par l'Urssaf est l'occasion pour vos salariés, de recevoir un chèque cadeau « 100 % Haut-Finistère » d'un montant maximal, en 2014, de 155 € par personne et par événement.

CONTACT  
Sylvie LE CALDINEC | pôles animation collective et développement du commerce - 02 98 62 39 10  
Christophe ROBINAU | attaché commercial chèque cadeau « 100 % Haut Finistère » - 02 98 62 29 95 / 06 81 67 71 85  
www.100pour100hautfinistere.fr  
100pour100hautfinistere@morlaix.cci.fr

## VÉCU

### Un effet de proximité très apprécié

Expert-comptable à Saint-Martin-des-Champs, Sophie Messager apprécie les avantages de ce chèque cadeau 100 % local : « J'ai une bonne équipe de travail et c'est important de lui montrer ma reconnaissance. C'est très simple : j'achète les chèques, je les donne aux salariés, et ce n'est soumis à aucune charge si je respecte les limites. Je sais que je contribue ainsi à l'économie locale, qui est au cœur de mon métier. Mes salariés sont satisfaits de la diversité de l'offre, qui facilite l'usage des chèques sans avoir à aller loin. On peut aussi les utiliser à titre privé : j'en ai pris à Noël pour la naissance de mes enfants. C'est une opération concrète, très bien menée, car le nombre élevé de commerces adhérents rend l'offre intéressante. »



Sophie Messager, expert-comptable

À Landivisiau, Pascal, Patou et Florence tiennent le magasin « Pascal et Patou Chaussures ». « Avantage de ce chèque cadeau, qui n'est pas national : ce sont les locaux qui achètent sur place. De plus, la commission est intéressante. L'effet du chèque cadeau a été immédiat depuis le début de l'opération, nous en voyons passer tous les mois. De nouveaux clients sont venus chez nous. Et grâce à cette offre, certains ont pu s'offrir une paire de chaussures supplémentaire ! »

## CHIFFRES

61 communes et 129 350 habitants : c'est le périmètre de l'opération (pays de Morlaix)

450 adhérents (objecif. 500 au 31 décembre 2014)

222 acheteurs : industries, services, commerces, professions libérales, agriculteurs, artisans, comités d'entreprise, collectivités locales, associations, particuliers.

2 200 listings diffusés.

Plus de 200 000 € de chèques cadeaux vendus sur la période d'un an, dont les commerces aux surfaces inférieures à 450 m<sup>2</sup> ont obtenus à 70 %.

## EN BREF

Édition 2015-2016 de FinistèreTouring  
Édité par le service Tourisme de la CCI Morlaix, ce catalogue compile les sites, entreprises, restaurants et hébergements des professionnels adhérents qui souhaitent se faire connaître auprès des autocaristes, agences de voyages et associations, notamment en avant et après-saison. Contact : CCI, Caroline Kergoat, 02 98 62 39 26, www.finistere-touring.com

### Outils numériques

La CCI Morlaix a signé en juin une convention avec Orange, partenaire de CCI France dans le cadre du programme gouvernemental « Transition numérique ». Objectif : promouvoir auprès des TPE, commerçants et artisans, les solutions numériques pour diminuer les coûts, augmenter la visibilité, etc. Des maintes d'information vous seront prochainement proposés.

### CRT Morlaix

Depuis avril 2014, le CRT Morlaix bénéficie d'une commission « local » pour soutenir les opérations de développement économique et touristique des communes du pays de Morlaix. Les données sont disponibles sur le site www.morlaix.com. Contact : CCI Morlaix, 02 98 62 29 95, www.cci-morlaix.com

1738 commerces en activité sur le pays de Morlaix (-3% depuis 2009).

200 000 m<sup>2</sup> commerciaux (stable depuis 2009)

107 établissements de 400 m<sup>2</sup> et plus occupent 142 000 m<sup>2</sup>



RECIT

SANTÉ, SOCIAL ET SERVICES À LA PERSONNE

## Thaléa-Formations : une approche globale du soin

L'accompagnement des personnes dépendantes se professionnalise. Thaléa-Formations suit cette évolution avec une offre sur mesure.

Sous le nom de Thaléa-Formations, la CCI Morlaix propose un bouquet de formations autour de la santé, du social et des services à la personne. Joseph Isnard, directeur depuis cinq ans de l'Ehpad Saint-François, à Saint-Martin-des-Champs, a fait appel à la CCI Morlaix « Le parcours "Assistant de soins en gérontologie" proposé par Thaléa est destiné aux personnels soignants. Je souhaitais une formation assez semblable, mais adaptée aux personnels non-soignants qui sont eux aussi en contact avec nos résidents. Nos métiers ne sont pas qu'une question

d'actes, mais aussi d'intelligence relationnelle : il faut savoir parler, toucher, apaiser, stimuler... Le parcours a donc été travaillé avec la CCI Morlaix pour être adapté à nos besoins. Depuis 2013, nos personnels sont formés sur place, par roulement. Il s'agit pour nous de créer une culture du prendre soin, un langage d'accompagnement commun. Une telle formation a des effets collatéraux : elle fédère les équipes ! ». Cette nouvelle formation « Prendre soin de la personne âgée dans la globalité : une approche humaine dans la pratique au quotidien » a pris place dans le catalogue Thaléa-Formations.

### AIDER À LA REVITALISATION D'UN TERRITOIRE

Advantia, une des deux cellules d'accompagnement en charge du reclassement des anciens salariés de l'abattoir Gad, a également sollicité la CCI Morlaix pour que ces personnes puissent intégrer un Ehpad ou un service d'aide à domicile en tant que personnel non-soignant. Retravaillée par le service formation de la CCI Morlaix, validée par un groupe d'Ehpad, la formation intitulée « Technicien d'accompagnement en gérontologie » diffère de la précédente. Elle accentue les notions liées à l'hygiène, à la blanchisserie, à la restauration. Et elle est conçue en alternance : les 20 jours de formation sont complétés d'au moins 20 jours de stage pratique. Ce parcours professionnalisant donnera aux personnes une première expérience, très utile pour retrouver un emploi, mais aussi pour apprendre à faire partie intégrante d'une équipe de personnels soignants et non-soignants partageant un même objectif : prendre soin, quel que soit l'acte à accomplir, des personnes dépendantes qui leur sont confiées. ■

**CONTACT**  
Thaléa-Formations - Sara ENES / Adeline LEDUC  
T 02 98 62 39 37 / 02 98 62 39 27  
www.thalea-formations.fr - contact@thalea-formations.fr



+ 40%

projection de croissance du nombre de personnes âgées dépendantes entre 2010 et 2030 en Bretagne

## TEMPS FORTS

### FORMATIONS « TERTIAIRE » :

- Comptabilité-Gestion :**
  - Élaborer des tableaux de bord : 20-21-27 nov.
  - Maîtrise des écritures comptables : 26-27-28 nov.
  - Fiscalité de la PME : 1-2-9 déc.
- Efficacité professionnelle :**
  - Maîtriser et enrichir ses écrits : 17-18-25 nov.
  - Développer la confiance en soi : 27-28 nov.
  - Optimiser sa mémoire : 1-2 déc.
  - Expression orale - degré 1 : 3-4-5 déc.

### 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE

Les essentiels de la création d'entreprise Morlaix du 9 au 15 déc.  
Carhaix du 18 au 24 nov.  
Contact : Espace-entreprendre - 02 98 62 39 20

### LES ATELIERS « MON PROJET »

Travailler son projet de création sous les conseils d'animateurs  
- Approche du marché : 25 nov. matin  
- Communication : 25 nov. après midi  
- Prévisionnel : le 26 nov. matin  
Morlaix : 02 98 62 39 20  
espace.entreprendre@morlaix.cci.fr  
Carhaix : 02 98 99 34 00  
espace.entreprendre@morlaix.cci.fr

### TOURISME

Comment mettre en valeur ses plats dans une carte de restaurant ?  
Lundi 17 nov. à 15h30 - CCI Morlaix  
Contact : Marie Leost - 02 98 62 39 26

### SEMAINE DES SERVICES B TO B

Améliorer sa visibilité sur le web - Orange France  
mardi 18 nov. de 8h30 à 11h30 - CCI Morlaix  
Contact : Emmanuel Remeur - 02 98 62 39 15

### SOIRÉE DES CARRÉS 2014

Jeudi 20 nov. à 19h - CCI Morlaix  
Contact : Sébastien Garnier - 02 98 62 39 52

### COMMERCE INTERNATIONAL

**Douanes :** Les règles d'origine, la valeur en douane, point d'actualité  
28 oct. 9h - 12h, CCI Morlaix  
Contact : BCI / CCI Morlaix - 02 98 62 39 16  
**UBIFRANCE :** Le VIE - Volontaire international en entreprise. 2 déc. 14h30 - 17h30  
Contact : BCI / CCI Morlaix - 02 98 62 39 23

### 1<sup>RE</sup> ÉDITION DE L'OPEN DE L'INNOVATION

2 décembre 2014 à Farcy, près de Rennes  
Pour clore l'année de l'innovation dans les CCI, le réseau CCI Innovation Bretagne vous invite à la 1<sup>re</sup> édition de l'Open de l'innovation. Cet événement régional s'adresse à tous les entrepreneurs bretons désireux de concrétiser leurs projets. Une occasion unique de rencontrer, lors de rendez-vous individuels programmés, l'ensemble des expertises nécessaires pour réussir son innovation : veille, stratégie, financement, créativité, réglementation, commercialisation, réseaux...  
Inscription aux rendez-vous et conférences sur [www.opendelinnovation.com](http://www.opendelinnovation.com)



**AVEC les pros**

**ÊTRE ENCORE PLUS PROCHES.**

"AVEC les pros", c'est un bouquet de solutions destinées exclusivement aux professionnels.

À chaque étape de la vie de votre entreprise, comme au quotidien, votre conseiller PRO vous écoute pour mieux vous accompagner.

Contactez l'agence la plus proche de vous ou rendez-vous dans l'équipe professionnelle du site [www.avec-les-pros.com](http://www.avec-les-pros.com)

Construire chaque jour la banque qui va avec la vie.

**Crédit Mutuel de Bretagne**

Crédit Mutuel Arkia, S.A. coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurances. Siège social : 1, rue Louis Luchès, 29480 Le Névez-Kerhuon. Siren 775 071 048 RCS Brest. TVA 207 025 580 0001044

Mutuelle française aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, art. 110-1 et 110-2

La santé  
des salariés,  
c'est la  
santé des  
entreprises.



Avec Harmonie Mutuelle, le monde de la santé rejoint celui de l'entreprise. Bénéficiez de l'expertise de spécialistes de la protection sociale et du 1<sup>er</sup> réseau national d'opticiens et d'audioprothésistes partenaires. Nos solutions s'adaptent à chaque entreprise quelle que soit sa taille. Nos conseillers vous accompagnent dans le suivi et le pilotage de votre contrat afin de mieux en maîtriser le coût.

**Harmonie Mutuelle, spécialiste de la protection sociale en entreprise, 1<sup>re</sup> mutuelle santé de France.**



**Harmonie  
mutuelle**

En harmonie avec votre santé



LABEL D'EXCELLENCE ATTRIBUÉ PAR DES EXPERTS  
INDÉPENDANTS AUX MEILLEURS CONTRATS D'ASSURANCE.

[harmonie-mutuelle.fr](http://harmonie-mutuelle.fr)